



PARCOURS TYPE DE FORMATION AU PERMIS

Vous venez de vous inscrire au sein de notre école de conduite et nous vous en remercions.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation. Le parcours qui vous est donc proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme et en fonction de votre emploi du temps, selon le contrat souscrit, soit en cours collectif, dans nos locaux avec le support média des Codes Rousseau et/ou via Internet avec PassRousseau.

Ces séances en présentielles se déroulent toutes les heures pendant les horaires d'ouverture du bureau.

Séances avec un enseignant les mercredi de 18h à 19h et samedi de 13h à 14h.

Pour la formation 2 roues, l'entraînement au code se fait uniquement en distanciel via PassRousseau.

La formation portant sur des thématiques spécifiques liés à la catégorie de permis préparé, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. (horaires et thèmes abordés affichés dans la salle de code, inscription obligatoire 7 jours à l'avance).

Les Thématiques auto et Moto abordés :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site internet www.ecvaison.fr rubrique « code »

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler en campagne, en ville, sur voie rapide et/ou autoroute et selon les possibilités, de nuit et en condition météorologique dégradée.

Le lieu est toujours adapté à votre niveau et selon votre progression.

A la fin de la formation, vous effectuez un ou plusieurs examens blancs afin de valider toutes les compétences et vous présenter à l'examen pratique.

Pour vous assurez une formation optimale, nous vous conseillons au minimum 2 à 3 « entraînements au code » hebdomadaire, en plus des cours thématiques. A la fin ou à l'issue de votre formation théorique, nous préconisons, également par semaine, 2 à 3 leçons pratiques de conduite d'une heure.

Toute l'équipe est à votre disposition pour votre apprentissage et votre réussite.